

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Chambéry, le 3 décembre 2018

Direction des services de la Navigation aérienne

Direction des Opérations

Service de la Navigation aérienne Centre-Est  
Organisme de Chambéry

**Le chef de la circulation aérienne de Chambéry  
Service de la Navigation Aérienne Centre-Est**

à

Messieurs les présidents  
Ligue Rhône alpes  
135 rue du mâconnais  
73000 Chambéry le haut  
et  
Comité départemental de Savoie  
Maison des sports  
90 rue Henri Oreiller  
73000 Chambéry

Nos réf. : 18\_016/ SNA-CE/ LFLB  
Vos réf. : Protocole d'accord du 23/11/2018  
Affaire suivie par : Amélie Maire  
amelie.maire@aviation-civile.gouv.fr  
Tél. : 04 85 44 09 51 - Fax : 04 85 44 09 59

**Objet** : dates de la période dite « charters neige »

Messieurs les présidents,

Comme convenu dans le protocole d'accord définissant les conditions d'utilisation des plates-formes « les Brocolis » et « Méry moto-cross » je vous informe que la saison dite « charters neige » débutera le samedi 15 décembre 2018 et se terminera le dimanche 14 avril 2019.

Vous souhaitant bonne réception du présent courrier,



Le chef circulation aérienne

Amélie Maire